

N.114

Mars 2014



vu à Saint Jean



toute l'info



sport



culture - loisirs

le magazine
d'information de
Saint Jean de la Ruelle

les nouvelles

www.ville-saintjeandelaruelle.fr

Le budget
de la commune
pour 2014
les priorités



2 vu à Saint Jean

Le mois dernier en image

5 l'info

La pépinière d'entreprises fait peau neuve
Le conseil municipal
Les travaux dans la ville

12 dossier

Le budget 2014

15 sport

Master de pétanque
Michel Mothmora champion

16 loisirs et culture

Directeur de la publication :
Christophe Chaillou

Direction de la Communication,
Rédacteur en chef : **Bertrand Caillard**
Tél. : 02 38 79 33 71
Fax : 02 38 79 33 47

Secrétariat d'édition :
Dominique Brunet

Photos : **Françoise Fatin**
- **Bertrand Caillard**

Conception : **atelier Laure Scipion - Jean-Philippe Germanaud** - Orléans

Réalisation : **Pascal Corbin**

Flashage et impression :
Prévost Offset Tél. : 02 38 54 44 89

Dépôt légal à parution :
ISSN 1257/2500

Hôtel de Ville :
71 rue Charles Beauhaire
45142 Saint Jean de la Ruelle Cedex
Courriel : communication@ville-saint-jeandelaruelle.fr
www.ville-saintjeandelaruelle.fr

UN PATIO GEORGES MARÉCHAL À LA MAISON DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

Le 25 janvier, le patio de la Maison de la musique et de la danse a été dénommé « Georges Maréchal », en hommage à l'ancien élu (1971-1983) de Saint Jean de la Ruelle décédé le 27 octobre 2013 à l'âge de 70 ans (« Les Nouvelles » 113). Élu en charge de « l'information » et de la vie culturelle dans l'équipe de Jean-Claude Portheault, Georges Maréchal était impliqué dans les secteurs de l'action sociale et culturelle et de la communication. Adjoint chargé de l'information à partir de 1977, il a été à l'initiative de la création du service information et du lancement du bulletin municipal. À partir de 1980, il a participé au projet de construction de la Maison de la Musique et de la Danse. Après un hommage rendu par Christophe Chaillou, en présence d'invités, dont l'ancien maire Jean-Claude Portheault et plusieurs élus qui ont œuvré avec Georges Maréchal, c'est Simone Maimay, ancienne conseillère municipale de cette équipe, qui a dévoilé la plaque.



VISITE MINISTÉRIELLE DANS LE CADRE DE LA MOBILISATION EN FAVEUR DE FAGORBRANDT

Le 19 décembre, Arnaud Montebourg, le Ministre du Redressement productif est venu sur site pour confirmer le soutien financier de l'État à FagorBrandt alors que l'entreprise stéoruellane qui se trouve en situation de redressement judiciaire redémarrait une partie de sa production. En présence notamment d'élus locaux, dont le maire de Saint Jean de la Ruelle, le Ministre a défendu le savoir faire de l'entreprise et les vertus du « made in France ». Des réunions régulières à Bercy avec les élus locaux et régionaux ont permis au Gouvernement de faire le point sur les avancées

du dossier. À ce jour, une offre de reprise sérieuse a été déposée qui fait l'objet d'un examen attentif par les administrateurs judiciaires avec pour objectif de trouver pour l'entreprise une solution pérenne, sur la base d'un projet industriel pertinent qui préserve le plus d'emplois possibles. Après un premier report permettant d'affiner les projets de reprise, le tribunal de commerce de Nanterre devrait se prononcer dans le courant du mois de mars sur le choix du reprenneur.



DEUX ANCIENS DÉLÉGUÉS DE L'ÉDUCATION NATIONALE À L'HONNEUR

Le 18 janvier, en mairie, à l'issue de la réunion des Délégués départementaux de l'éducation nationale, deux DÉN « sortants » ont été à l'honneur, en présence du Maire et de Kadejat Dahou-Fredi, adjointe en charge des affaires scolaires : il s'agit de France Formont et Jacques Deschamps.



UNE PLAQUE ET UN ARBRE COMMÉMORANT L'ARRIVÉE DES CHILIENS DANS LE LOIRET

Une cérémonie commémorant le 40^e anniversaire de l'arrivée d'une centaine de réfugiés chiliens dans le Loiret en 1973, s'est déroulée le 15 décembre, au parc des Dominicaines. La pose d'une plaque de remerciements des Chiliens pour l'accueil dans le Loiret par les familles françaises (à côté de celle en hommage à Salvador Allende) a été suivie de la plantation d'un arbre Araucaria par les enfants d'origine chilienne dans le square.



VISITE DE THERMOR ATLANTIC

Le 10 janvier, à l'invitation du directeur Stéphane Lapouille, le maire et des membres du conseil municipal ont visité l'entreprise Thermor-Atlantic, rue Croix-Fauchet. Ils ont découvert la fabrication française de radiateurs électriques et de chauffe-eau et les unités présentes sur ce site qui emploie 338 salariés. Thermor comprend une usine autonome de montage, un centre de recherche pour le confort thermique haut de gamme, un service d'assistance technique au client et d'un centre de formation pour les installateurs.



EMPLOIS D'AVENIR : PRÈS D'UNE VINGTAINE DE JEUNES RECRUTÉS EN 2013

En 2013, la Ville de Saint Jean de la Ruelle s'est engagée dans la création d'emplois d'avenir et, le 12 avril, les cinq premiers contrats étaient signés. Le 16 décembre, une première rencontre d'évaluation entre les jeunes, leurs tuteurs, et les élus s'est tenue dans la salle du conseil Anna Marly. L'occasion aussi de signer le 16^e contrat d'emploi d'avenir. Ces contrats destinés aux jeunes de 16 à 25 ans (répondant à certains critères d'éligibilité) ont pour but de préparer leur avenir professionnel.



560 SENIORS INVITÉS AU REPAS DE NOËL

560 seniors étaient invités, le dimanche 15 décembre, pour le traditionnel repas de Noël organisé par la municipalité et le Centre communal d'action sociale, en présence des élus, dont le maire et Annie Charton, adjointe chargée des solidarités, à la salle des fêtes. Des aînés heureux de se retrouver autour d'un repas de fête. Par ailleurs, 333 paniers repas de Noël ont été également distribués aux aînés stéoruellans qui ne pouvaient pas se déplacer.



DES VŒUX 2014 SUR FOND D'OPTIMISME POUR SAINT JEAN DE LA RUELLE

Le 20 janvier, le conseiller général-maire, entouré des élus du conseil municipal, a présenté ses vœux aux partenaires et aux forces vives de la commune. En présence de plusieurs maires et élus de l'agglomération, Christophe Chaillou s'est déclaré résolument optimiste pour l'avenir, même en période de crise et d'incertitudes économiques. Il a rappelé les principaux temps forts et réalisations de 2013 à Saint Jean de la Ruelle : le recrutement de 16 jeunes emplois d'avenir au sein de la collectivité, la mise

en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, l'achèvement du plan de réhabilitation des Salmoneries, l'arrêté du plan de sauvegarde de la copropriété « La Prairie », la mise en service de la cuisine intercommunale du Quiard, le succès de la collecte des déchets verts mise en place par l'AggLO pour les aînés et personnes à mobilité réduite, le soutien de la municipalité aux entreprises locales, et particulièrement FagorBrandt, le feu vert à l'extension du centre commercial des Trois-Fontaines.

MAISONS FLEURIES : LES MAINS VERTES RÉCOMPENSÉES

Le palmarès du concours communal des maisons et jardins fleuris 2013 a été dévoilé le 11 décembre à la salle des fêtes. En présence du maire, de Pedro Nieto, adjoint en charge des espaces verts, des diplômés et « bons » cadeaux ont été remis à 90 habitants qui contribuent à embellir la ville. En parallèle, l'association Loiret Nature Environnement a récompensé les Stéoruellans participant à l'opération « Mon jardin au naturel » et engagés dans le respect de la nature et du « zéro pesticide ».



UN NOUVEAU PIANO FÊTÉ EN MUSIQUE

La ville vient d'acquiescer pour le conservatoire un nouveau piano. Et cet événement ne pouvait être fêté qu'en musique ! Le 15 février, les professeurs de piano, (Evelyne Guy et Valérie Guérin-Descouturelle) leurs collègues et élèves ont ainsi donné un concert inaugural, notamment en présence du maire et de Ludovic Deschamps, élu délégué à la vie culturelle. Ce piano Kawai de trois quarts de queue a été acquis pour 22.000 euros. Le concert a été précédé d'une remise de diplômes aux élèves musiciens de fin de 2^e cycle et à deux jeunes danseuses.

LES ARTISTES STÉORUELLANS CÔTÉ RUE

Inspiré par le thème de « La rue », le salon des Artistes Stéoruellans, association présidée par Gérard Lamoureux, s'est tenu du 2 au 14 décembre 2013 à Maison de la musique et de la danse. Lors du palmarès en présence du maire et de Ludovic Deschamps, élu délégué à la vie culturelle, le 1^{er} Prix de la Ville « Ivor Schmidlin » a été attribué au photographe Bernard Tessier et au peintre Joël Amé. Le public (295 votants) a choisi une œuvre de Claude Gigant et l'Union des commerçants et artisans de Saint Jean de la Ruelle a récompensé une aquarelle de Gérard Lamoureux. Enfin, le prix du Conseil stéoruellan des enfants a été attribué à la jeune Yéléna Baudoin.



ENVIRONNEMENT

Déchets verts : la collecte reprend le 14 avril

À compter du 14 avril 2014, l'AggLO collectera, une fois par quinzaine, les végétaux (déposés en sacs) devant le domicile des habitants de Saint Jean de la Ruelle répondant aux conditions déterminées par ce dispositif

L'AggLO, dans le cadre de sa compétence des déchets, a mis en place en 2013, une collecte test des déchets en porte à porte destinée aux personnes âgées de 75 ans et plus ou les personnes à mobilité réduite demeurant en habitat individuel. Saint Jean de la Ruelle était l'une des six villes pilotes et 200 foyers de la commune ont ainsi pu bénéficier de ce service gratuit. Au vu de ce succès, il a été décidé de généraliser ce service spécifique en 2014 à l'ensemble des 22 communes, mais en le restreignant toujours aux mêmes ayants-droits. Ce déploiement de service permet également de développer les emplois par l'insertion économique.

Ce nouveau service sera effectif à partir du 14 avril et organisé jusqu'au 30 novembre 2014, sur la base d'une collecte par quinzaine. Il sera ensuite renouvelé chaque année à la même période.

Important : les habitants de Saint Jean de la Ruelle ayant bénéficié de cette collecte en 2013 doivent obligatoirement se (faire) réinscrire auprès des services mentionnés.



INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES POUR LES AYANTS-DROITS

→ Soit auprès des services municipaux de la ville :

- Mairie (accueil) 02 38 79 33 00.
- Centre technique municipal 02 38 79 58 00.

- Espace Rol-Tanguy 02 38 79 58 45.

→ Soit au Centre communal d'action sociale : 02 38 79 58 30.

→ Soit auprès de l'AggLO

- par téléphone : 02 38 56 90 00.
- par courrier : Communauté d'agglomération Val de Loire, Direction des déchets, 33, rue Hatton, 45000 Orléans.

A'TEMPO

Les enfants préparent le carnaval du 12 avril

Le samedi 12 avril, Saint Jean de la Ruelle renouera avec le carnaval: défilé, char et musique seront au rendez-vous d'une parade sur le thème de l'Europe. D'ores et déjà les enfants inscrits au dispositif périscolaire A'Tempo des mardi et vendredi après-midis participent à des ateliers créatifs et préparent déguisements, masques, accessoires et plein de surprises pour cette grande fête à travers la ville qui conduira petits et grands jusqu'au stade de l'Iresda.



Élections, ce qu'il faut savoir

Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars.



Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de votre commune et présenter au minimum une pièce d'identité comportant

une photo. Cette année vous voterez à la fois pour élire les conseillers municipaux et les conseillers communautaires. Il n'y aura qu'un seul bulletin de vote, il comprendra deux colonnes : une avec la liste des candidats à l'élection municipale, l'autre avec la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires (qui sont issus de la liste des candidats aux municipales). Les conseillers communautaires (de Saint Jean de la Ruelle) représenteront votre ville au sein de la communauté d'agglomération qui est un Etablissement public de coopération intercommunale (EPIC). Conseillers municipaux et communautaires sont élus pour six ans.

Pour voter par procuration : dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne de votre choix, inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration sera établie au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Les bureaux de vote pour les élections municipales seront ouverts de 8 heures à 18 heures les 23 et 30 mars.



**Site des jeunes sourds :
modification du plan local
d'urbanisme**

Le projet porté par l'Association Inter-Régionale pour Personnes Sourdes et Malentendantes (APIRJSO) de restructurer le site de l'Institut Régional pour Sourds et Déficiants Auditifs (IRESDA) situé rue Abbé de l'Épée nécessite la modification du Plan local d'urbanisme de la commune (lire « Les Nouvelles 112 »). L'enquête publique relative à ce projet s'est tenue du 7 octobre

au 8 novembre 2013 et le commissaire enquêteur a donné un avis favorable. Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la modification n° 6 du plan local d'urbanisme de Saint Jean de la Ruelle, conformément au Code de l'Urbanisme, relative aux rues Abbé de l'Épée et de Bagneaux.



Séance du 20 décembre 2013

**>>> PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES INONDATION
DU VAL D'ORLÉANS**

Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du Val d'Orléans-Agglomération Orléanaise s'applique aux 13 communes riveraines de la Loire, dont Saint Jean de la Ruelle. Il a pour objet de délimiter, à l'échelle communale ou intercommunale, des zones exposées aux risques qualifiés de naturels prévisibles. Un arrêté préfectoral a prescrit la révision du PPRI, qui est devenue nécessaire au regard de l'évolution de la connaissance technique (données topographiques et bibliographiques, études de dangers) et de la réglementation. Mais sa révision nécessite une enquête publique avec, au préalable, la consultation et l'avis des communes concernées.

Après examen du dossier communiqué par la Préfecture, le conseil municipal a émis un avis favorable concernant le projet de PPRI mais demande que le fond de plan cadastral du plan de zonage réglementaire soit mis à jour. Ce, afin de prendre en compte, dans la zone inondable, les nouvelles installations du lycée professionnel et notamment la partie ateliers, un pavillon d'habitation situé avenue Georges Clémenceau et hors de cette zone, en limite d'Orléans, la démolition des bâtiments de l'ancienne usine Renault/TRW.



>>> SOLIDARITÉ ENVERS LA POPULATION DES PHILIPPINES

En novembre 2013, le typhon Haiyan a touché les Philippines avec une rare violence. Face à cette catastrophe humanitaire, les élus ont décidé de verser une subvention exceptionnelle de 500 euros au Secours Populaire Français afin qu'il puisse épauler ses associations partenaires en Asie.

>>> JEUX MONDIAUX DES SAPEURS-POMPIERS

La Délégation Départementale des Sapeurs Pompiers du Loiret (DDSPL), composée de sapeurs-pompiers professionnels, volontaires et d'agents administratifs participera à la 13^e édition des Jeux Mondiaux Sapeurs-pompiers (World Firefighters Games), du 15 au 24 août 2014 à Los Angeles. Ces jeux proposent 55 sports différents et des épreuves spécifiques aux pompiers s'inspirant du quotidien de leurs interventions. Deux Stéoruellans participant à cette épreuve, le conseil municipal a accepté le versement d'une subvention de 200 euros à la DDSPL du Loiret.

Séance du 21 février 2014

**>>> LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE
DÉNOMMÉE « PAUL LABLÉE »**

Le conseil municipal a décidé de dénommer la Maison de la Petite Enfance (équipement public) du nom de Paul Lablée, afin de rendre hommage à l' élu de la ville de Saint Jean de la Ruelle de 1977 à 1989, décédé le 10 juin 2013. Paul Lablée a exercé les fonctions de premier adjoint en charge de la vie sociale et de la solidarité. Il est notamment à ce titre, à l'initiative du développement des actions en faveur de la petite enfance, telles que la mise en place du contrat enfance et l'ouverture de la Maison de la Petite Enfance en 1985.

**>>> POURSUITE DE LA RÉNOVATION DU CENTRE
AQUATIQUE DES CORBOLOTES**

L'opération de rénovation du centre aquatique des Corbolottes a été retenue dans le cadre de la révision à mi-parcours du Contrat Régional d'Agglomération 3^e génération 2010-2015. Cet équipement sportif enregistre 90.000 entrées par an. Et les travaux du centre aquatique entrent dans leur deuxième phase. Après les travaux de modernisation du centre aquatique avec mise aux normes de l'accessibilité aux personnes handicapées et rénovation totale des vestiaires, place à la rénovation des extérieurs (façades, parement d'isolation ; rénovation du parvis et projet d'aménager une aire de jeux d'eaux sur la partie intérieure engazonnée). Une demande de subvention est formée auprès de l'Agglo.

>>> DERNIER CONSEIL MUNICIPAL DU MANDAT

À l'occasion de ce dernier conseil municipal du mandat, Christophe Chaillou a remercié tous les élus pour leur investissement et leur engagement. Il a notamment salué les élus qui ne seront pas candidats et souligné l'importance de la démocratie locale. En clôture de cette séance, Carlos dos Reis, qui aura siégé plus de 30 ans au conseil municipal, a remis au maire la Médaille du palais de l'indépendance du Portugal (1^{er} décembre 1640) qui lui a été offerte dernièrement au Portugal.



Carlos dos Reis a remis au maire la Médaille du palais de l'indépendance du Portugal



**Convention de plan de sauvegarde
pour la copropriété de la Prairie**

Le conseil municipal a adopté le 21 février la convention du plan de sauvegarde pour la copropriété de La Prairie. Plan qui a été ensuite validé lors de l'assemblée générale des copropriétaires de la résidence, le 26 février. Cette copropriété qui compte 300 logements et 12 bâtiments est dégradée. Elle a été classée en « plan de sauvegarde », un statut qui lui garantit les aides financières nécessaires à la mise en œuvre d'un plan patrimonial, et l'inscrit dans un processus qui renforce l'intervention des acteurs publics, tout en garantissant le respect de la propriété privée et les décisions des copropriétaires. Les immeubles seront mis aux normes, rénovés et rendus performants du point de vue énergétique ; l'objectif étant que les ménages modestes conservent un bien revalorisé. Pour rappel, l'un des premiers engagements de la commune est de rénover la rue de la Prairie, travaux pour lesquels 350.000 euros ont été inscrits au budget primitif 2014. Pour l'année 2014, 67.000 euros ont d'ores et déjà été inscrits pour le lancement de la mission de Suivi-Animation. L'Agglo procèdera notamment à l'installation de colonnes enterrées pour le tri sélectif. Les autres partenaires sont le Conseil Général, l'ADIL, la CAF, la SACICAP, la CDC, CIL-Action Logement, La Poste. La Région Centre apporte plusieurs aides financières, au bénéfice de la copropriété (étude thermique, etc.), au bénéfice des copropriétaires (aides individuelles) et au bénéfice de la ville dans le cadre du Contrat régional d'agglomération. Le maître d'ouvrage du programme est la copropriété elle-même. L'effort financier et collectif des copropriétaires représentera 36% sur les 11 millions de travaux et de prestations nécessaires à cette rénovation. L'État investira entre 7 et 8 millions d'euros dans cette opération qui est une des premières du genre dans le département et la région. Cette délibération a été adoptée à l'unanimité du conseil municipal.



Agrandissement du cimetière des Ifs

Agrandissement du cimetière intercommunal des Ifs

Créé en 1993, le cimetière des Ifs, qui est situé sur la commune de Saran, est géré par le Syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu) qui regroupe les trois villes de Saint Jean de la Ruelle, Fleury les Aubrais et Saran, (le crématorium étant géré par l'Agglo). Le 1^{er} février, les maires des trois communes ont inauguré les travaux d'agrandissement de ce cimetière intercommunal, en présence d'élus, membres du Sivu et des entreprises. Sur 5.000 mètres carrés, 400 nouveaux caveaux ont été réalisés (soit 917 places supplémentaires qui s'ajoutent aux 1250 déjà existantes). Cette extension qui a exigé sept mois de travaux, pour un coût de 910.000 euros TTC, permet d'anticiper les besoins pour les 15 à 20 années à venir. Remblayés avec du calcaire et entourés d'allées gravillonnées rouges, les nouveaux caveaux sont situés dans des « carrés » qui porteront des noms d'arbres. Le site est d'ailleurs agrémenté d'un habillage végétal aménagé par le service des espaces verts de Saran. À noter qu'un plan du cimetière sera prochainement installé à l'entrée afin d'orienter les familles et proches des défunts.



Espace Sédar-Senghor

Nouvelle jeunesse pour l'Espace Sédar-Senghor

Des travaux de ravalement ont été engagés à la Maison pour tous nord (espace Léopold Sédar-Senghor) : ravalements des façades nord, ouest et sud (sur la bibliothèque du Chat Perché). Les ravalements comprennent des travaux de peinture, le remplacement des panneaux de lambris bois extérieurs. Ces derniers sont constitués de panneaux de bois reconstitués. Des travaux annexes de réfection de la petite terrasse située du côté sud ont également été réalisés. Le coût global s'élève à 35.000 euros TTC.

La réception de travaux a eu lieu le mercredi 26 février en présence du Maire, de Guy Pivain, adjoint aux travaux, et des entreprises.



Rue de la Mouchetière

Fin des travaux rue de la Mouchetière

La rénovation des rues de la Mouchetière (côté sud) et Marmogne est terminée. La couche de roulement de la chaussée a été posée de nuit, fin janvier et les trottoirs partagés (piétons-cycles) sont recouverts d'un enrobé rouge. L'éclairage public est assuré par des candélabres à leds, ce qui permet la réduction de la puissance électrique installée de 45%. Le 28 janvier, les élus des deux communes de Saint Jean de la Ruelle et Ingré ont constaté, sur place, l'avancée du chantier. Le coût total de ces travaux s'élève à 320.000 euros dont 175.000 euros à la charge de la ville de Saint Jean de la Ruelle. La ville d'Ingré participe à hauteur de 50.000 euros et l'Agglo à hauteur de 95.000 euros.



Espace Carat

Travaux de façade et d'étanchéité à l'Espace Carat

Des travaux ont été réalisés à l'Espace Carat, par les sociétés Braun Couverture et Pires Façades pour un coût global de 35.000 euros TTC. Il s'agit de la réfection partielle de l'étanchéité des terrasses du club house, de la réfection des enduits des façades du club house comprenant un piochage complet de l'ancien revêtement et la mise en œuvre d'un nouveau. Des travaux de peinture sont également effectués sur les tubes formant garde corps, des réparations de gouttières.



Extension de l'école maternelle Paul Bert : les travaux démarrent

Les travaux d'extension de l'école maternelle Paul Bert démarrent. La première pierre symbolique a été posée le 21 février, par le maire, entouré des enfants de l'école inscrits aux ateliers d'accueil périscolaire A'EMPO. Une manifestation en présence notamment d'élus dont Guy Pivain, adjoint aux travaux et Kadejat Dahou-Fredi, adjointe aux affaires scolaires, des enseignants de l'école, de l'architecte et des entrepreneurs... Les crédits correspondant à ce grand chantier de rénovation ont été inscrits au budget primitif 2013 (pour 1.250.000 euros TTC). Le conseil municipal a ainsi attribué, lors de sa séance du 20 décembre, les différents lots du marché pour un montant total (hors VRD) de 957. 801 euros TTC

Espaces paysagers et éclairage rénovés place Amposta

Au cœur du quartier de la Grande Pièce, la place Amposta présentait un aspect vieillissant : candélabres obsolètes, enduits des murets épauprés et abimés. Les services municipaux ont remodelé le site où les surfaces sablées ont été réduites pour laisser la place à une pelouse. Le muret est en cours de réfection. L'éclairage public a été modernisé : réduction du nombre de candélabres et passage à des lanternes à leds (réduction de la puissance électrique de 45 %). Les travaux de la place Amposta ont été réalisés par les agents des espaces verts et du pôle eau voirie proximité de la ville et l'entreprise Bauchard. Le coût s'élève à 10.000 euros en interne (régie) et à 16.900 euros TTC pour l'éclairage public.



Carnet de deuil

Henri Bertin

Henri Bertin, ancien élu de la ville de Saint Jean de la Ruelle est décédé le 9 janvier dernier à l'âge de 92 ans. Né à Soissons le 17 juin 1922, Henri Bertin avait fait sa carrière professionnelle dans le secteur bancaire. Élu en 1983, conseiller municipal dans l'équipe de Jean Claude Portheault, il sera réélu en 1989 et exercera les fonctions d'adjoint aux finances au cours de ces deux mandats. Homme discret, profondément humain Henri Bertin était d'une grande rigueur. Tous ceux qui l'ont cotoyé en mairie se souviennent d'Henri vérifiant ligne par ligne les documents financiers. Engagé au parti socialiste, Henri Bertin était un militant actif, malgré la maladie. Le maire lui a rendu hommage au cours du conseil municipal du 21 février et a indiqué que la Municipalité lui rendra officiellement hommage en dénommant salle Henri Bertin la salle de réunion de l'hôtel de ville où Henri Bertin officiait de façon quotidienne. Puis les élus et l'assemblée ont observé une minute de silence à sa mémoire.



Jean-Jacques Colin



Jean-Jacques Colin, ancien correspondant de presse de « La République du Centre » pour la commune de Saint Jean de la Ruelle est décédé, le 10 février, dans sa 64^e année. Après avoir travaillé dans le secteur bancaire, comme informaticien, à Paris, il s'est installé dans l'agglomération orléanaise. Il sera correspondant de « La République du Centre » de 1993 à 2007, dont 12 ans pour Saint Jean de la Ruelle. Il écrira aussi comme correspondant d'autres villes de l'agglomération dont Ingré et La Chapelle Saint Mesmin. Jean-Jacques Colin était aussi un passionné de musique, particulièrement la chanson française et ne ratait aucune édition du Grand Unisson. Il avait également été élève de la « classe de chanson » du conservatoire de Saint Jean de la Ruelle. Jean-Jacques Colin aimait aussi s'impliquer bénévolement dans le milieu associatif : l'Amicale de la fête et les loisirs, le Comité de jumelage de Saint Jean de la Ruelle et avait créé des liens avec bien d'autres, dont l'Amicale Sologne Blésois. Il avait aussi animé l'atelier de l'association Ordi-découverte à La Chapelle Saint Mesmin. Il animait aussi régulièrement plusieurs manifestations publiques comme le forum des associations de Saint Jean de la Ruelle et le Salon national toutes collections. Il avait également participé durant plusieurs années à l'organisation du Téléthon à Saint Jean de la Ruelle. Le Maire lui a rendu hommage lors du dernier conseil municipal.

VIRAGE À DROITE DU PRÉSIDENT : réductions des dépenses de l'état et des collectivités locales.

C'est un véritable « pacte d'irresponsabilité sociale » qu'a présenté François Hollande au cours de sa conférence de presse. Ses annonces sont une attaque profonde, un dynamitage en règle du modèle social et républicain français. En proposant la fin des cotisations familiales patronales, le Président de la République a répondu à une vieille exigence de classe du MEDEF et fait un nouveau cadeau de 30 milliards au patronat après les 20 milliards du CICE. Les contreparties exigées, elles, sont du vent, pire elles ne relèveraient que de négociations de branche que le Parlement a déjà appelé à entériner. Autrement dit, c'est la fin de toute législation sociale nationale ! Et ces cadeaux seront financés par des économies sur les dépenses publiques, autrement dit encore moins d'aide aux collectivités locales. C'est le contraire qu'il faut faire : taxer les revenus financiers, réduire la part des actionnaires.

Christian Foiret, élu « Résolument à gauche ».

Chers (es) concitoyens (ennes),

Nous arrivons à la fin de la mandature 2008-2014. En ma qualité de Président de l'association ÊTRE DANS LA CITÉ, je voudrais vous remercier pour la confiance que vous m'avez toujours accordée. Élu depuis 1983, soit 30 ans de vie publique me semblent suffisants pour vous dire au revoir tout en restant auprès de vous car, je suis stéoruellan depuis 50 ans et, Monsieur le Préfet du Loiret, vient de me nommer Maire-Adjoint Honoraire, par un arrêté, signé le 19 décembre 2013.

Carlos dos Reis

Chers Stéoruellanes et Stéoruellans,

850 caractères me sont autorisés pour rédiger cette chronique, ce qui est peu au regard du contenu de ces « Nouvelles ». Je vais donc être brève. Et demain ? Je vous dis, que des équipements plus utiles à l'ensemble des habitants auraient pu être réalisés avec les 2,4 millions € investis dans la salle d'escrime (pour moins de 100 stéoruellans). Je vous dis, que sur les 3 millions € de la vente du stade des 3 fontaines, 1 a été englouti dans la salle d'escrime, 2 ont épongé une partie de la dette, au lieu, comme promis, d'être investi dans un nouveau stade. Je vous dis qu'au terme de ce mandat, malgré ces 2 millions, notre ville est endettée de 1124€ par habitant. 17% de plus qu'une commune de même importance. Je vous dis, que cette année nous aurions pu réaliser des économies, par exemple 100000 euros dus à la mise en place précipités des nouveaux rythmes scolaires. Et demain, je vous dis, qu'une autre gestion est possible pour le mieux-être de tous.

Antoinette Parayre

Cher(e)s concitoyen(ne)s,

C'est la dernière fois, pour cette mandature, que je m'adresse à vous. Est-il nécessaire de faire un retour sur ces 6 années passées à défendre ce que je comprenais de vos intérêts et les valeurs auxquelles je crois. Je m'interroge sur la ZAC d'Alleville, moins de 50 % des terrains acquis, et pour laquelle il sera nécessaire de procéder à des expropriations car nombreux sont ceux qui ne souhaitent pas se défaire de leur patrimoine. Quand le stade de foot sortira-t-il de terre ? Souvenons-nous des déclarations de la majorité « les Trois Fontaines seront vendus quant le stade d'Alleville sera terminé ». Que penser de ce projet de salle de spectacle sur une partie de terrain de TRW Motors. Est-ce le meilleur endroit, à proximité de cette place Paul Bert qui voit matin et soir des ralentissements impressionnants... Néanmoins, je ne peux que vous remercier, tous, pour vos encouragements et le soutien que vous m'avez apporté tout au long de ces six années. Merci.

Claude Huyghues des Etages

« Une autre vision pour Saint Jean de la Ruelle »

l'info

JUMELAGE

Des collégiens dans la ville jumelle d'Amposta

Un groupe de jeunes stéoruellans des collèges Max Jacob et André Malraux a séjourné, fin 2013, dans la ville jumelle d'Amposta (Espagne), dans le cadre d'un échange organisé par le Comité de Jumelage. Ils avaient accueilli leurs correspondants catalans du 6 au 12 avril 2013 avant d'aller leur rendre visite du 18 au 26 octobre. Les jeunes ont ainsi découvert la ville catalane, le delta de l'Ebre et ses rizières, la montagne environnante sans oublier la visite de Barcelone. Les collégiens stéoruellans ont également passé une journée au lycée Berenguer IV d'Amposta où ils ont pu suivre les cours avec leurs correspondants. Un accueil chaleureux a été réservé au groupe lors d'une réception à la Mairie. À cette occasion, Le maire d'Amposta a réaffirmé aux représentants du Comité de jumelage de Saint Jean de la Ruelle son intérêt pour les échanges entre les deux villes.



HISTOIRE

Commémoration des cent ans de la guerre 14-18

Dans le cadre de la commémoration nationale du centenaire de la Première Guerre mondiale Saint Jean de la Ruelle a décidé de s'associer à ce moment de célébration de cette grande date de l'Histoire de France. Ainsi, depuis le 1^{er} février, un comité de pilotage, coordonné par Jean-Pierre Bourdiot et composé d'élus, de membres de Saint-Jean Généalogie, de l'association des anciens combattants et de plusieurs services municipaux s'est constitué afin d'organiser des manifestations qui se succéderont de juillet 2014 à novembre 2018. L'objectif étant de faire perdurer le devoir de mémoire, de donner une dimension pédagogique auprès des jeunes générations, et de créer des événements rassemblant toutes les générations de la population. Des informations complémentaires seront données lors de prochains numéros des Nouvelles.

VIE DES COMMERCES

Un E. Leclerc Drive rue Lucien Bois



L'enseigne E. Leclerc a ouvert un Drive à Saint Jean de la Ruelle, le 8 janvier. Ce nouveau supermarché « en ligne », où les commandes doivent être passées via Internet, est

situé 2, rue Lucien Bois, près de la sortie de rocade Saint Jean de la Ruelle-Centre. Ce Drive emploie 40 salariés dont une grande partie en CDI et possède une capacité de stockage de 3.000 m². Il a été inauguré en présence, notamment, du maire et de Jean-Pierre Gonthier, le P-DG des hypermarchés et drive Leclerc de l'agglomération.

Drive E. Leclerc : 2 rue Lucien Bois
www.leclercdrive.fr

Auchan Drive depuis le 12 février



Ouvert depuis le 12 février, le Drive Auchan de Saint Jean de la Ruelle a été inauguré par le Directeur Patrick Faure et Arnaud Gaugain, responsable du

Drive, en présence notamment des maires de Saint Jean de la Ruelle et d'Ingré et de membres du personnel. Cette structure de vente commerciale via Internet, qui jouxte l'hypermarché des Trois-Fontaines, a permis l'embauche de 40 salariés dont une vingtaine en CDI. C'est le deuxième drive à ouvrir sur la commune à quelques semaines d'intervalle.

Drive Auchan : Avenue Pierre Mendès-France.
www.auchandrive.fr

ENVIRONNEMENT

Concours communal des maisons et balcons fleuris 2014 : inscrivez-vous !

Les habitants souhaitant participer au concours communal annuel des maisons et balcons fleuris doivent s'inscrire avant le 16 mai 2014 à la Direction aménagement et développement durable - Hôtel de Ville, 71 rue Charles-Beauhaire 45140 Saint Jean de la Ruelle. Les jurys visiteront les réalisations florales fin juin, début juillet. Les formulaires d'inscription sont disponibles à l'accueil de la mairie et au centre technique municipal ou téléchargeables sur le site de la ville.



ÉCONOMIE

La pépinière d'entreprises refaite à neuf



Située rue de Bagneaux, la pépinière d'entreprises de Saint Jean de la Ruelle est la plus grande des quatre structures situées dans l'agglomération. Depuis la fin 2013, elle offre des locaux mieux adaptés aux créateurs d'entreprises. Et après le réaménagement du 2^e étage, en 2007, l'AgglO a procédé, l'an dernier, à une rénovation complète de 2.000 m² du bâtiment. La transformation du site est visible à tous les niveaux et plusieurs élus, dont le maire Christophe Chaillou et Lucien Deniau, 1^{er} adjoint chargé du développement économique, Jacques Martinet, vice-président de l'AgglO et les responsables d'Orléans Pépinières (qui accueillent les jeunes créateurs d'entreprises) ont pu le constater lors d'une visite du site le 19 décembre. Au rez-de-chaussée, l'accueil, plus convivial, a été entièrement réaménagé et les anciens ateliers (de 51 à 220 m²) ont fait place à 20 bureaux (de 12 à 53 m²). Auparavant, le premier étage comprenait des ateliers de 176 à 200 m² ; il est aujourd'hui divisé en 14 locaux de services allant de 33 à 60 m². Certains locaux disposent d'espaces de stockages et/ou de sanitaires individuels. Enfin 21 locaux sont en cours d'aménagement au sous-sol. Une pompe à chaleur neuve permet de chauffer à 70% le bâtiment et l'électricité a été entièrement refaite avec un éclairage basse consommation. Pour l'ensemble cette importante rénovation 1,4 million d'euros ont été investis par l'AgglO. Au 1^{er} janvier 2014, 20 créateurs étaient installés, ce qui laisse la possibilité d'accueillir encore une trentaine de nouveaux entrepreneurs. Une manière pour l'AgglO de soutenir la création d'entreprises mais aussi de créer de l'emploi local, le tout avec des loyers à prix modérés.
www.orleanspepinieres.fr/

Le budget primitif pour l'année 2014 sera marqué par l'achèvement de plusieurs opérations initiées précédemment (extension de l'école maternelle Paul Bert, réfection de la rue de la Haute Jarretièrre et de la rue des Chaises), ainsi que la réalisation des engagements liés au Contrat Régional d'Agglomération et la mise en œuvre du plan de sauvegarde de la copropriété de la Prairie. À ce titre, plus de 3 millions d'euros d'investissements sont programmés en 2014 destinés au développement de Saint Jean de la Ruelle, et à l'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens et du service public. Dans ce contexte et conformément à ses engagements, la municipalité a voté un budget 2014 permettant de maintenir un service municipal de qualité, de continuer à soutenir l'ensemble des habitants, et notamment les plus fragiles d'entre eux, et d'assurer un niveau d'investissement permettant de répondre aux besoins de la collectivité et de participer activement à l'amélioration du cadre de vie des habitants.



Rénovation de la rue de la Prairie

Le budget de la commune pour 2014 et ses priorités

Le conseil municipal a adopté le budget 2014 de la ville le 20 décembre 2013 par 30 voix pour, 1 abstention et 2 voix contre. **Pour la 10^e année consécutive les impôts locaux n'augmenteront pas** et le recours à l'emprunt sera maîtrisé. C'est un budget de 35,072 millions d'euros (contre 35,573 millions en 2013). Il est équilibré à hauteur de 24,544 millions d'euros en fonctionnement et de 10,528 millions d'euros en investissement.

LA POURSUITE DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

La municipalité souhaite poursuivre en 2014 l'ensemble des travaux préparatoires indispensables à la réalisation des futurs projets d'aménagement urbain. **Les dépenses d'équipement pour 2014 atteindront 3.016.000 € pour un total de dépenses d'investissement de 10.528.000 €.**

■ Le projet d'extension du centre commercial Auchan

Le permis de construire concernant l'extension du centre commercial Auchan a été délivré en décembre 2013.

■ Études et travaux liés à l'aménagement du site TRW/Renault : 32.000 €

■ Projet d'aménagement d'un futur écoquartier dans la Zone d'Activité Concertée (ZAC) des Groues : 10.000 €

Des études sur les scénarios d'aménagement de la ZAC des Groues seront portées par le syndicat intercommunal constitué avec la ville d'Orléans chargé de mener la réalisation d'un futur écoquartier sur ce site. La concertation avec les habitants a été lancée en 2013.

■ Alleville : poursuite des acquisitions foncières. Permis de construire fin 2014.

ENTRETIEN ET RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS LOCAUX

Priorité sera donnée à l'entretien du patrimoine bâti de la ville et à la rénovation des bâtiments scolaires.

■ Isolation thermique des bâtiments communaux : 250.000 €

Le programme d'isolation thermique des bâtiments communaux fait partie des projets retenus au titre du contrat régional d'agglomération 2010-2015. La Région participe à hauteur de 50% de ces dépenses HT au titre de ce dispositif. Après la réalisation, en 2013, du diagnostic sur l'ensemble du patrimoine bâti de la ville, ces travaux permettront d'améliorer la performance énergétique des écoles maternelles Paul Bert et Jules Lenormand ce qui permettra à ces bâtiments d'être, à terme, plus économes et plus respectueux de l'environnement.

■ Poursuite des programmes de travaux dans les groupes scolaires : 120.000 €

Outre les travaux d'extension de l'école maternelle Paul Bert budgétés sur 2013 (1.250.000 euros TTC) et qui se réaliseront sur 2014, le programme de renouvellement des menuiseries extérieures dans les établissements scolaires se poursuivra. Ainsi un montant de 60.000 € sera consacré à ce programme dans les écoles maternelles Paul Doumer et Jules Lenormand. Par ailleurs, des travaux de sécurisation des portes coupe-feu seront réalisés à l'école élémentaire François Mitterrand (15.000 €), ainsi que la modernisation de la ventilation mécanique des locaux de l'école primaire Louis Aragon (30.000 €) et des travaux de ravalement à l'école élémentaire Jean Moulin (15.000 €).

■ Travaux dans les équipements sportifs et culturels et dans les Maisons pour Tous : 170.000 €

En complément de la 2^e tranche de travaux de modernisation du centre aquatique (amélioration esthétique des façades, des plages extérieures et du parvis) engagés en 2013 et afin d'assurer un meilleur fonctionnement de cet équipement, des travaux d'isolation thermique des gaines de soufflage sont programmés sur 2014 (45.000 €).

Il sera procédé à la réfection des réseaux de production d'eau chaude sanitaire au gymnase des Trois Fontaines et au stade Paul Bert (50.000 €).



2^e tranche de travaux de modernisation du centre aquatique



Les travaux rue de la Haute Jarretièrre seront réalisés en 2014

En ce qui concerne les équipements culturels, des travaux relatifs au remplacement du châssis de désenfumage de la scène et des travaux confortatifs des locaux annexes seront réalisés dans la salle polyvalente des locaux de la Maison de la Musique et de la Danse (50.000 €).

Des crédits sont inscrits à hauteur de 25.000 € pour la mise en protection incendie des planchers et ce conformément aux recommandations formulées par la commission de sécurité.

LES TRAVAUX DE PROXIMITÉ

■ Rénovation de la voirie et des espaces publics : 1.015.000 €

Les travaux de requalification de la voie et d'effacement des réseaux rue de la Haute Jarretièrre seront réalisés en 2014 (900.000 €). La réfection de la rue des Chaises dans sa section rue de l'Aumône-rue Croix Baudu est également prévue (115.000 €).

■ L'aménagement de la place Edith Piaf (Clos de la Jeunette) et la reprise du mail des Justes de France interviendront à l'automne (coût de l'opération 500.000 €)

L'aménagement de la place Edith Piaf et la reprise du mail des Justes de France et ce à l'issue de l'achèvement des travaux d'extension de l'EHPAD Raymond Poulin. Le futur accès des visiteurs à l'EHPAD se fera par cette place.

■ Mise en œuvre du plan de sauvegarde de la copropriété et de la rénovation de la rue de la Prairie : 350.000 €

Le plan de sauvegarde de la copropriété de la Prairie a été arrêté par la Préfet à l'automne 2013, et les engagements des différents partenaires ont pu être précisés. Ainsi les travaux de requalification de la rue de la Prairie seront engagés à l'automne par la ville en complément des travaux de résidentialisation menés par la copropriété et ce avec le soutien de la Région conformément aux engagements pris dans le cadre du Contrat Régional d'Agglomération.

■ Poursuite du programme d'économies d'énergie sur l'éclairage public : 50.000 €

Le programme d'économies d'énergie sur l'éclairage public sera poursuivi sur 2014.



Aménagement du site TRW/Renault.



Aménagement de la place Edith Piaf

■ **Poursuite des travaux de proximité et du plan d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite : 65.000 €**

Des aménagements seront réalisés dans le prolongement des actions de concertation menées avec la population notamment à travers les opérations « parlons quartier ».

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur le handicap de 2005, divers travaux liés à la mise en œuvre du plan de mise en accessibilité des établissements recevant du public pour les personnes à mobilité réduite seront programmés sur 2014. Par ailleurs, la déclinaison du plan de mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) bénéficiera d'une inscription budgétaire de 25.000 €.

■ **Renforcement des actions pour l'aménagement de cheminements doux : 20.000 €**

L'aménagement de cheminements doux sera prolongé et renforcé. Il constitue l'une des priorités de l'année à venir et vise à prendre en compte le travail de réflexion mené à ce sujet par l'ensemble des conseils de quartier.

Les subventions versées en 2014 : 1.895.586 €

Centre communal d'action sociale : 1.550.000 €
Comité d'entraide du personnel communal : 70.000 €
Les principales subventions :
Football club olympique : 105.900 €
Alerte Saint Jean : 43.500 €
Ping Saint Jean 45 : 26.000 €
Club d'escrime : 8.800 €
Comité de jumelage : 8.600 €
Club nautique Saint Jean : 7.500 €
Amicale des anciens : 7.000 €
Tennis Club : 5.800 €
Régie Respire : 5.000 €
Chorale Arioso : 5.100 €
Judo Club : 4.800 €
Roller Olympique Club Stéoruellan : 3.800 €
Musique de Léonie : 3.000 €
Triton'S Club : 3.000 €
Basket-Club Saint Jean : 2.500 €
Artistes Stéoruellans : 2.200 €
Académie Boxe Christophe Tiozzo : 2.000 €

Boxe : Michel Mothmora champion international !

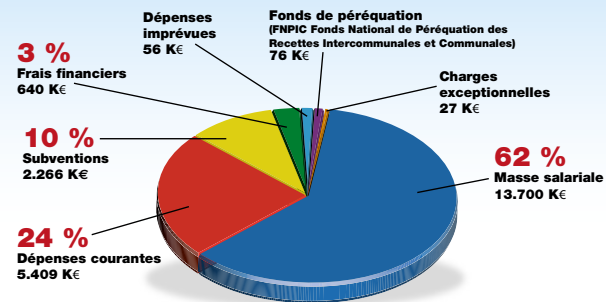
Il l'a fait ! Michel Mothmora, boxeur professionnel « poids moyen » et commerçant à Saint Jean de la Ruelle, a remporté, fin 2013, la ceinture internationale WBF (World boxing foundation). Une victoire à Gien (il est licencié au Ring Giennois), devant ses supporters, contre l'invaincu tchèque Stepan Horvath. Ce titre décroché le 26 novembre, à l'âge de 33 ans, récompense l'extrême volonté, mais aussi les sacrifices et les efforts physiques consentis par Michel Mothmora durant ces dernières années. Une victoire qui fait l'immense bonheur d'un homme simple, de toute sa famille et de son manager Michel Chagnoux. Un premier sacre qu'à souhaité célébrer la municipalité de Saint Jean de la Ruelle. Le 20 décembre, à l'espace Anna Marly, en présence notamment de l'adjoint aux sports, Dominique Serin, le maire a adressé, de la part de la ville, tous ses encouragements à « l'enfant de Saint Jean de la Ruelle ». Et le boxeur a montré à chacun l'imposante ceinture WBF. Un trophée et un titre qu'il devrait défendre au printemps. La fin 2013 a d'autant plus réussi à Michel Mothmora que le 10 décembre, lors d'une réunion privée de l'USO, le champion WBF s'est imposé contre Laurent Ferra (Blagnac).



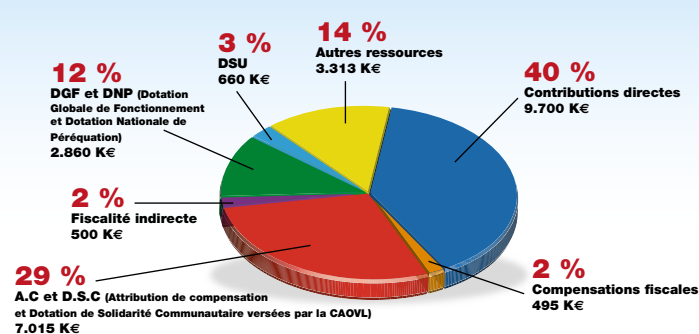
Pétanque : Jean-Marie Bigard, un concurrent de marque au master masculin

Pour l'édition 2013 du master masculin, Bernadette Carton, présidente de l'Amicale pétanque Stéoruellante a réservé une belle surprise aux concurrents comme au public du boulo-drome des Dix-Arpents. L'humoriste et comédien Jean-Marie Bigard en personne a répondu à l'invitation du club en tant que... participant. En survêtement bleu et faisant équipe avec deux amis (le peintre Georges Terzian et l'écrivain et fabricant de boules de pétanques Berberian Vartan) il a eu fort à faire dès le début de la compétition contre la triplette de Saint Jean de la Ruelle. Avant le master, Christophe Chaillou a remis la médaille de la ville à Jean-Marie Bigard qui s'est produit deux fois à la salle de spectacles de la commune par le passé... comme humoriste.

Les principales dépenses de fonctionnement et leur évolution
Total des dépenses réelles de fonctionnement : 22.177 K€



Les principales recettes de fonctionnement et leur évolution
Total des recettes réelles de fonctionnement : 24.543 K€



Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement pour 2014 atteindront 8.004.000 € pour un total de dépenses d'investissement de 10.528.000 €. Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) : 400.000 €. La taxe d'aménagement : 86.000 €.

Les subventions d'investissement : 519.000 €

Il s'agit de financements d'autres collectivités ou organismes aux opérations d'investissement portées par la ville. Les principales subventions inscrites en 2014 sont les suivantes :

- 190.000 € de la Région pour l'opération d'aménagement du centre ville au titre du contrat régional d'agglomération,
- 105.000 € de la Région pour les travaux d'économies d'énergie sur les bâtiments au titre du contrat régional d'agglomération,

• 102.000 € pour la rénovation de la rue de la Prairie de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) ainsi que 122.000€ de la Région sur cette opération au titre du contrat régional d'agglomération.

Les produits des cessions d'immobilisations : 324.000 €
Le montant des opérations de cessions d'immobilisations inscrites au budget pour 2014 est de 324.000 €.

Un recours limité à l'emprunt

Le nouvel emprunt inscrit à hauteur de 1.600.000 € couvre 53% des dépenses d'équipement. L'autofinancement brut dégagé de la section de fonctionnement (2.366.000 €) permet l'équilibre de la section d'investissement en recourant de manière limitée à l'emprunt. Rappelons que la ville n'a contracté aucun emprunt « toxique ».



Palmarès de Michel MOTHMORA
47 combats : 25 victoires et 22 défaites

14 juin 2002 : finaliste du tournoi de France devant Abdoulaye Thiam à Dijon. 15 novembre 2007 : Vice champion de France devant Jimmy Colas à Dijon. 5 juin 2009 : finaliste de la Coupe de France devant Moëz Fhima à Louvroil. 16 avril 2011 : Vice champion de France devant Julien Marie Sainte en Martinique. 16 juin 2012 : Vainqueur de la Coupe de France devant Davy Armand à Gien. 12 janvier 2013 : Vice champion de France devant Karim Achour à Thourrotte. 16 novembre 2013 : Vainqueur de la Ceinture Internationale WBF face à Stepan Horvath à Gien.

Badminton : des matches de haute volée



La 4^e édition du tournoi de badminton de l'Alerte Saint-Jean (ASJBAD), qui s'est déroulée les 7 et 8 décembre, a réuni près de 200 joueurs au gymnase Maurice-Millet. Un tournoi ouvert aux seniors hommes et dames, en simple et double (dans les séries C, D et non classés), où 9 ligues et 50 clubs étaient représentés. Plus de 250 matchs se sont ainsi succédé au cours de ce tournoi national annuel homologué par la Fédération (FFBaD). Une belle réussite pour les organisateurs de cette section présidée par Alain Lapalus.

<http://alerte.saintjean.free.fr/>

Saint Jean de la Ruelle fête le

CARNAVAL



Samedi 12 avril

Le jour du carnaval, trois points de départs seront donnés par secteur pour des circuits festifs ponctués d'aubades et d'animations avant de se réunir au sein d'un grand cortège final qui conduira tous les participants sur le stade de l'Iresda (jeunes sourds).

Dès 14 heures, trois rendez-vous sont fixés :

- Secteur Nord : Maison pour Tous Nord
- Secteur Centre : Ecole Paul Doumer
- Secteur Sud : Espace Rol Tanguy

À 15 heures, départ des trois cortèges vers le parc des Dominicaines

À 16 heures, départ groupé du cortège final depuis le parc des Dominicaines jusqu'au stade de l'Iresda

À l'arrivée au stade, animations musicales, grand goûter et embrasement du Loup, alias Monsieur Carnaval !

Saint Jean de la Ruelle s'apprête à fêter le carnaval : défilé, char et musique seront au rendez-vous d'une parade sur le thème de l'Europe.

ESPACE DES ARTS MAISON DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

Exposition de photographies

Du 24 mars au 6 avril - Hall d'exposition - Entrée libre.
Proposée par l'association Photoruelle.

Le conservatoire fête ses 40 ans

les 17 et 18 avril 2014 à 19 heures
à la Salle de Spectacles

Dans le cadre d'un concert-spectacle donné par les élèves et les professeurs.

BIBLIOTHÈQUES

Rencontre avec Denis Lachaud

Samedi 29 mars - Médiathèque Anna-Marly.

Denis Lachaud est auteur de fiction et de théâtre, metteur en scène et comédien. Il sera présent à Saint Jean de la Ruelle :

- **Le matin** : Pour animer un atelier d'écriture.
 - **À partir de 15 heures** : Pour une rencontre avec le public. Avec la participation de la librairie orléanaise « les Temps Modernes ».
- Cet accueil est réalisé en partenariat avec le Centre Dramatique National Orléans/Loiret/Centre.

Retrouvez toute l'actualité culturelle sur
www.facebook.com/culturesjr



Soutenu par la Région pour un Projet Artistique et Culturel de Territoire (PACT)

SOIRÉE CHANSON FRANÇAISE FEMININE

Manifestation organisée dans le cadre du Printemps de l'égalité, mis en œuvre par la Ville de Saint Jean de la Ruelle

Vendredi 4 avril - 20 heures - Salle de Spectacles

Liz Van Deuq



Écriture fluide, mélodies limpides, voix lumineuse et souple, à la sagesse trompeuse, Liz Van Deuq est entre feu et glace. À la recherche du son, du brut ; du métal dans le verbe, des cordes dans la voix, des percussions dans la poésie et du rythme dans la mélodie. Sous une apparence classique, Liz est rock, funk ou « shebam, pow, blom, wizz », avec un piano - lead.

Liz Cherhal



Ses chansons, habilement écrites, sont cruelles, autant qu'elles sont drôles. Elle chante comme d'autres marchent sur un fil, en penchant d'un côté ou de l'autre pour toujours atteindre son but. Mais restez sur vos gardes, car les lèvres rouges de Liz Cherhal savent aussi bien embrasser doucement que mordre jusqu'au sang.

Location : 14 € TP / 12 € TR

Sur place : 16 € TP / 14 € TR